LILLE

ARMÉE. — *Légion d'honneur.* — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Chevaliers. — Infanterie. 1er rég. Debrou (Eugène-Gaspard), capitaine ; 27 ans de services, 1 campagne.

Artillerie. 15e rég. Garrié (François-Emile), capitaine en 1er ; 18 ans de services, 3 campagnes (Algérie).

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — Hier à dix heures a eu lieu dans la salle du Conservatoire le concours public de fin d'année pour la classe de piano.

Les épreuves ont été remarquables et le jury n'a cru pouvoir mieux faire que d'accorder trois premiers prix à la classe de demoiselles. Les morceaux du concours étaient la fugue en ut dièze majeur de Bach et le final de la sonate en ut dièze majeur de Beethoven.

Mlles Saintex, Delescluze et Janca, ont obtenu le premier prix. C'était justice.

Le deuxième a été attribué à Mlles Aubert et Millerot.

Rappel du deuxième prix : Mlle Deperne.

Accessit : Mlles Quennion et Dervaux.

Classe de garçons :

Rappel du deuxième prix avec mention : M. Delespani.

2e prix : M. Cambillard.

Mention : M. Vanzande.

Le morceau de concours était l'Allegro di Bravura, de Weber.

Voici les noms des élèves du pensionnat des Dames de l'Education chrétienne de Loos qui ont obtenu leur diplôme du brevet de capacité : Mlles Blanche Samain ; Laure Creps ; Adèle Bénart ; Charlotte Couvenant ; Gabrielle Colmar.

JEU DE BALLE. — Le défi engagé hier à quatre heures entre Curgies et Hautmont a été dès le début très intéressant.

Ces deux belles sociétés luttaient depuis une heure avec un égal succès, lorqu'un petit accident arriva à l'un des joueurs de Curgies le força de quitter le jeu. A partir de ce moment la partie d'Hautmont a continué un jeu très soutenu et celle de Curgies démoralisée par l'absence d'un de leurs meilleurs joueurs a succombé pour la première fois cette année.

Nous rappelons aux amateurs que les Sociétés qui doivent se mesurer le samedi 14 à 4 heures, sont :

Aniche et Curgies ; le dimanche 15 à trois heures, Hautmont et Valenciennes ; et à cinq heures les deux parties gagnantes décideront le premier et second prix.

NORD

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — M. le directeur des postes et des télégraphes du Nord nous communique la note suivante :

« Le samedi 14 juillet, jour de la fête nationale, rien ne sera changé à la marche des courriers ; les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours ; mais aucun courrier arrivant après-midi ne sera mis en distribution.

» De même, après-midi, les guichets seront fermés au public dans tous les bureaux exclusivement chargés du service postal.

» En ce qui concerne le service télégraphique, il sera exécuté par les bureaux limités et municipaux ; dans les mêmes conditions, que les dimanches et jours fériés. »

AUBER. — La Société de musique de cette commune organise pour le dimanche 22 juillet, une grande fête musicale, (genre festival.) Cinq sociétés voisines ont donné leur adhésion. C'est un encouragement pour une Société qui date de deux années à peine.

SAINT-AMAND. — On lit dans l'*Echo amandinois* :

« Dimanche dernier, vers sept heures et demie du soir, alors que le tramway descendait la place de l'Eglise, un vieillard atteint de surdité, se trouvait on ne sait trop pour quel motif, assis sur la voie ferrée. Ce malheureux allait infailliblement périr sans le dévouement de M. Duriez, doyen de St-Amand, qui a pu heureusement arriver à temps pour l'arracher à une mort certaine.

» Nous ne pouvons être que l'écho de toutes les personnes qui étaient présentes à cet acte de dévouement, pour féliciter notre sympathique doyen. »

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD se sont répartis comme suit, dans la séance du lundi 9 juillet : Dans le scrutin sur la proposition de M. Barodet et plusieurs de ses collègues, relative à l'amnistie : *Ont voté contre* : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemin, Pierre Legrand, de Marcère, Outiers, Serépol. — *N'ont pas pris part au vote* : MM. Bergeret, Brame, Debuchy, des Rotours, Trystram, Masure, Pilchon. — La Chambre n'a pas adopté.

RIEUX. — Nous apprenons la mort de M. Bresson, doyen honoraire, curé de Rieux, décédé le 8 juillet.

M. Bresson était né le 18 mai 1795. Il était curé à Rieux depuis le 1er mai 1836 et le doyen d'âge des prêtres du diocèse.

M. Bresson avait fait sous le premier Empire la campagne d'Allemagne en 1813. Il avait été blessé à Lutzen.

LOUVROIL. — *Les grèves.* — La grève de l'établissement métallurgique de M. V. Dumont, à Louvroil, est terminée. La réduction de 6 0/0 a été acceptée.

DOUAI. — Les gendarmes ont rôdé lundi matin, au Parquet, les cartouches de dynamite qui ont été volées dernièrement à Dorignies.

Ces objets auraient été retrouvés dans le poste du Fort de Scarpe.

La gendarmerie serait sur les traces des malfaiteurs. L'enquête commencée continue.

STE-MARGUERITE. — Hier, à Ste-Marguerite de Comines, ont eu lieu les prémisses de M. l'abbé Edouard Hasbrouck.

BAILLEUL. — Dans sa séance de ce jour, le Conseil municipal a décidé de faire une distribution générale de viande et de pain le 14 juillet. Il n'y aura pas de jeux.

HAZEBROUCK. — Les travaux de réparation du clocher de l'église paroissiale sont menés rondement. Le coq du clocher a été enlevé jeudi vers huit heures du matin et promené ensuite dans toutes les rues de la ville. Il y a plus de trente cinq ans que la colossale girouette n'avait été descendue de ses tigs. Elle y fut replacée dans les premiers jours du mois de mai 1848, par les citoyens *Karle* Deback et Léon Velge.

AVESNES. — Le barreau d'Avesnes vient de perdre son doyen, M. Jacques Delaville, ancien magistrat, bâtonnier honoraire en 1848 du barreau d'Avesnes. Il était âgé de 88 ans, inscrit au tableau depuis 1816.

VALENCIENNES. — Les courses de Valenciennes auront lieu sur l'Hippodrome de Vleq. Cette réunion, par le nombre et la valeur des chevaux engagés, promet d'être brillante.

DUNKERQUE. — On nous écrit de cette ville :

« Un moyen aussi facile qu'expéditif de descendre, sans grand danger d'asphyxie, dans une fosse remplie d'acide carbonique, c'est de s'entourer le nez et la bouche d'un linge bien mouillé. L'air vicié que l'on respire à travers ce linge, perd beaucoup de son acide carbonique, qui se dissout dans l'eau. Pour surcroît de précaution, se faire attacher sous les bras, avec une corde.

» Prière de ce moyen bien simple faire éviter désormais les tristes accidents de ces derniers jours. »

— Une quarantaine de vingt quatre heures a été imposée en rade au vapeur *Président Garfield*, venant de Bombay. La sous-préfet et la commission sanitaire se sont rendus à bord et ce n'est qu'après qu'il a été dûment constaté qu'aucune maladie n'existait parmi les passagers, que ce navire a pu entrer librement dans le port.

— La chambre de commerce vient de recevoir du ministre le règlement qui régit les importations temporaires des métaux.

NOMAIN. — Vendredi soir, vers neuf heures, l'orage, en tombant, a incendié une maison appartenant à M. Cérisier.

Les dégâts sont évalués à deux mille cinq cents francs.

Il y a assurance.

CONDÉ. — *Triste découverte.* — Dimanche matin, en tirant ses filets à l'embouchure du Hongneau, à Condé, un pêcheur a amené un cadavre qui avait séjourné dans l'eau pendant plusieurs mois, il était tellement en décomposition que les membres étaient presque détachés du corps, qui ne formait plus que des débris de chair infecte.

Le cadavre n'avait plus pour tout vêtement qu'une cravate noire, dite jarretière, un lambeau de chemise en grosse toile avec un devant plus fin portant quelques broderies et boutonnée sur le dos.

Un long séjour dans l'eau avait détruit tout ce qui servait à couvrir le noyé.

Vu l'état de décomposition, les constatations n'ont pu être établies, mais on suppose que ce corps est celui d'un ouvrier d'Hensies (Belgique), qui a disparu depuis le mois d'octobre dernier.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Le *Pas-de-Calais* annonce qu'un pèlerinage régional aura lieu le 12 juillet, à Sainte-Anne d'Auray, pour le comte de Chambord.

HESDIN. — Une neuvaine de messes a été commencée à Hesdin pour la guérison du comte de Chambord.

SAINT OMER. — *Un noyé.* — Hier, vers deux heures de l'après-midi, on a retiré de la rivière dite le *Bachelin* aux marais de St Omer *extra muros*, le corps du nommé Daviron, Adolphe, ouvrier tailleur d'habits, âgé de 45 ans, demeurant rue de Valbelle.

Depuis quelque temps ce malheureux paraissait malade. Son corps a été transporté à son domicile.

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE-CALAIS se sont répartis comme suit, dans la séance du lundi 9 juillet : Dans le scrutin sur la proposition de M. Barodet et plusieurs de ses collègues, relative à l'amnistie : *Ont voté contre* : MM. Ansart, Bouilliez-Brideu, Desprez, Fanien, Florent Lefebvre, Ribot. — *N'ont pas pris part au vote* : MM. Granx, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert. — La Chambre n'a pas adopté.

SAINT-PIERRE. — *Les grandes régates internationales de Calais.* — Les régates à l'aviron ont parfaitement réussi et ont été très animées. Les prix ont été chaudement disputés. Voici le résultat de ces courses :

1re course (Juniors Yoles-Gigs). — 1er prix *Eclipse*, de l'Union nautique de Saint-Pierre-lez-Calais ; 2e prix, *Cosmopolite*, de l'Emulation nautique de Calais, 3e prix, *Piff*, de l'Union nautique de Boulogne.

2e course (Seniors Yoles-Gigs). — 1er prix, *Piff*, de l'Emulation nautique de Boulogne ; 2e prix, *Haute Seine*, de la Société nautique de la Marne ; 3e prix, *Amhra*, de l'Union nautique de Saint-Pierre.

3e course (Bateaux de commerce et canots de l'Etat). — 1er prix, bateau de commerce anglais ; 2e, idem ; 3e, bateau de commerce de l'Etat.

4e course (Juniors. Yoles Gigs). — 1er prix, *Piff*, de l'Emulation nautique de Boulogne ; 2e, *Eclipse*, de l'Union nautique de Saint-Pierre.

5e course (Seniors, Yoles-Gigs). — 1er prix, *Paff*, de l'Union nautique, de Boulogne ; 2e, *Tapageur*, de l'Union nautique de Saint-Pierre ; 3e, *D'Artagnan*, de l'Emulation nautique, de Calais ; 4e, *Gauloise*, du Sport nautique d'abbeville.

6e course (Embarcation de tous genres et Kiffs). 1er prix, *Calimuchon-Interlope*, de l'Emulation nautique de Boulogne.

7e course (Yoles-Gigs). — 1er prix, *Cosmopolite* de l'Emulation nautique de Calais ; 2e prix, *AmhraTa-pageur*, de l'Union nautique de Saint-Pierre ; 3e prix, *Piff*, de l'Union nautique de Boulogne.

BOULOGNE-SUR-MER. — M. Edgar Dubois, capitaine de l'état-major particulier du génie, à Kairouan (Tunisie), vient d'être décoré de l'ordre du Nischam Iftikar.

LIÉVIN. — La nommée Marianne Laurent, épouse Troy, qui avait déjà essayé plusieurs fois de se donner la mort, s'est jetée dans son puits pendant le sommeil de son mari. La margelle ayant 1 m. 50 de hauteur elle y avait apporté une chaise pour y monter.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 8 JUILLET. — Auguste Herchuez, rue Malplaquet, 21. — Jules Taelman, rue Colbert, 3. Aloïse Desmitter, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph. — Paul Vandaele, rue de Lannoy, 401. — Albéric Desmet, rue Decrême, cour Caudron, 1. — François Dhaese, rue de l'Alma, fort Frasez, 35. — Albert Bonne, rue Saint-Jean, 29. — Jeanne Clement, rue de Tournai, 3. — Gabrielle Lemarchand, rue du Tilleul, cité du Coq-Français, 26. — Joseph Nuyts, rue des Longues-Haies, 91. — Jeanne Foulon, rue des Longues-Haies, cour Dekoninck, 2. — Henriette Lagache, rue du Fort, 53. — Esther Duquesne, rue de Mouveaux, cour Frère, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 8 JUILLET. — Emile Pierick, 1 mois, rue du Fort, 65. — Angèle Marais, 11 mois, rue de la Longue-Chemise, 15. — Désiré Leroy, 64 ans, bonnetier, Grande-Rue, cour Lefebvre, 28. — Catherine Vandercruge, 1 an, Grande-Rue, cour Platel, 15. — Delporte, présenté sans vie, rue des Fondeurs, cour Houzet, 6. — Adèle Dewitte, 24 jours, rue de Flandre prolongée, maisons Prouvost.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 8 JUILLET. — Achille Jorion, représentant de commerce et Jeannette Denduyts, tailleuse. — Henri Brassart, mécanicien et Marie Lepercq, soigneuse. — Benoit Deheunynck, chef cantonnier au chemin de fer et Clémence Coulier, servante. — Augustin Van Eyghe, employé de commerce et Célina Florquin, piquûrière. — André Meeus, débourreur et Félicie Hespel, soigneuse. — Henri Staelen, serrurier et Rosalie Notebaert, fileuse. — Denis Deschamps, dégraisseur et Maria Lefebvre, rattacheuse. — Moïse Hache, employé de commerce et Adèle Jonville, tailleuse. — Adolphe Dolent, cordonnier et Sidonie Breyne, soigneuse. — Henri Behin, teinturier et Augustine Bouchaert, soigneuse. — Henri Dejouge, représentant de commerce et Colette Hendrickx, piquûrière. — Jean Delcroix, dresseur et Marie Minnaert, bobineuse. — Jean Féret, tisserand et Maria Vanmeenen, tisserande. — Louis Debroe, tisserand et Léonie Sioen, soigneuse. — Jean Messiaen, teinturier et Marie Debock, soigneuse. — Louis Desmettre, apprêteur et Zoé Fontaine, rattacheuse. — Jean Duquesnoy, peigneur et Alphonsine Rys, ménagère. — Henri Boutemy, journalier et Sophie Tricot, tisserande. — Henri Follet, rôtier et Florine Kruze, piquûrière. — Ernest Ghysels, tisserand et Stéphanie Pieters, sans profession. — Oscar Hoornaert et Philomène Vercoutère. — Léo Huwel, journalier et Louise Rossel, dentellière. — François Eschkout, menuisier et Isabelle Ryckmans, servante.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille TIBERGHIEN-CARPENTIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis TIBERGHIEN, propriétaire, veuf de Dame Rosine CARPENTIER, décédé à Roubaix, le 8 juillet 1883, à l'âge de 73 ans, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 10 courant, à 9 heures ; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 11 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 242.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 11 juillet 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marguerite-Malvina DUCHATEAU, décédée à Roubaix, le 3 juin 1883, à l'âge de 16 ans et 1 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille JONVILLE-SIMONS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Sophie JONVILLE, décédée à Hem, le 9 juillet 1883, dans sa 14e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 10 heures, en l'église d'Hem. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme de Maurienne (près Lannoy), à 9 heures 1/4.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré en ladite église le lundi 6 août, à 10 heures.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 8 juillet 1883

Sommes versées par 85 déposants, dont 12 nouveaux. . . . . 20,318 fr.

238 demandes en remboursement . . . . . 137,463 fr.

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Achille Delattre et Etienne Motte, directeurs.

BELGIQUE

CHARLEROI. — *Le choléra.* — Le *Courrier de l'Escaut* assure que trois cas de choléra se sont produits à Charleroi, et qu'un autre cas est signalé à Anvers.

COURTRAI. — Le *Journal de Courtrai* ayant publié les lignes suivantes :

« Le rouissage des lins dans la Lys a été quelque peu incommodé par suite d'une décharge d'eaux acidulées de la Deûle, ce qui rendait momentanément les eaux noires et corrompues. »

Le *Courrier de l'Escaut* les fait suivre de réflexions peu aimables pour les industriels de la frontière française :

« Comme on le voit, s'écrie-t-il, malgré les remoutrances (.... ! ?) de notre paternel gouvernement, les Français de la Frontière n'en continuent pas moins leurs jolis exploits et empoisonnent nos cours d'eau... à saletés que veux-tu !

» C'est très-amusant pour ces «bons» Belges !»

BRUXELLES. — On lit dans l'*Echo du Parlement* :

« Le correspondant du *Figaro* avait annoncé qu'Armand Peltzer avait fait des aveux dans sa prison ; nous avons reçu hier soir la visite d'un membre de la famille Peltzer, qui nie le fait de la manière la plus catégorique, et qui affirme, au contraire, qu'Armand réunit en ce moment des pièces qui, d'après lui, établiraient son innocence. »

BRUXELLES. — On lit dans le *Courrier de Bruxelles* : « La mort de M. Hanssens a produit une vive impression dans le camp doctrinaire et dans le clan radical, à cause de la nécessité de procéder dans un très bref délai à l'élection d'un sénateur dans l'arrondissement de Bruxelles. On parle jusqu'ici de deux candidatures doctrinaires, MM. Eug. Anspach et le notaire Elliat (ce dernier révisionniste opportuniste) et de la candidature de M. Edm. Picard, révisionniste immédiat. »

VERVIERS. — *Armand Peltzer.* — Nous lisons dans le *Nouvelliste de Verviers* : « Un conseil de famille a été tenu vendredi, sous la présidence de M. le juge de paix, pour décider si Armand Peltzer serait réintégré dans ses fonctions de tuteur de sa fille.

» Les trois membres de la famille Peltzer ont voté pour l'affirmative. Les trois membres de la famille Boecking pour la négative. Après de véritables plaidoiries par les avocats, M. le juge de paix s'est rallié à l'avis des trois premiers. De la sorte Armand Peltzer continuera à administrer la personne et les biens de sa fille, qui a, dit-on, un revenu de 8 000 fr. M. Picard assistait à cette réunion. »

PÉRUWELZ. — *Le crime de la rue de Sondeville.* — L'instruction de cette affaire continue sans interruption. Une personne de Péruwelz, ayant habité près de la maison des époux Evckmayer, a été appelée jeudi au cabinet du juge d'instruction. Plusieurs personnes de Blaton ont aussi été appelées depuis peu.

On attend de jour en jour l'arrivée des deux prisonniers.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Les tramways de la rue de la Gare

Monsieur le Directeur,

Le Syndic à la faillite de la Compagnie des Tramways de Roubaix et Tourcoing a appris que le journal *Roubaix-Radical* s'était occupé, dans son numéro du 8 juillet 1883, de la rue de la Gare, à propos d'une double voie de tramways à y construire.

Il est dit dans cet article :

« Il paraissait logique d'établir dans la rue » de la Gare deux voies de tramway et de les » construire en même temps que le pavage, ce » qui était une économie et constituait un travail meilleur et plus solide. Si la Compagnie » des Tramways n'avait pas été en faillite, » c'est évidemment ce qui eut été fait ; mais, en » cette situation, il devenait certain que le syndic ne pouvait pas prendre sur lui de faire ce » que la Compagnie eut fait en temps normal. » Que devait faire l'Administration municipale ? » Mettre à exécution la proposition faite par la » Commission des travaux, c'est-à-dire acheter » du matériel de voies, soit à la Compagnie en » faillite, soit à la Compagnie des Tramways » du Nord et en faire la pose immédiatement » avant le pavage, quitte à retrocéder les voies » à la future Compagnie exploitante. Rien de » plus logique, de plus économique. »

L'auteur de cet article n'a pas, comme celui de l'article paru au numéro du *Journal de Roubaix* du 2 juillet 1883, pulsé ses renseignements dans les bureaux de la Mairie de Roubaix.

Autrement, il eut constaté les faits suivants :

A. Le 19 février 1883, M. le Directeur de la voirie municipale demande à M. Sandron, ingénieur-directeur des tramways, à propos du pavage de la rue de la Gare, les dispositions qu'il désirait prendre.

B. Le lendemain, M. le Directeur de la voirie est informé que l'administration syndicale est disposée à établir cette voie et que le Directeur de la Compagnie conférera des voies et moyens à prendre.

C. Le 12 avril, le Syndic adresse à M. l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées le plan du tracé de la double voie à établir dans la rue de la Gare à Roubaix.

D. Le 16 avril, le syndic informe M. l'ingénieur des ponts et chaussées que les travaux demandé et réclamé par la Ville de Roubaix avait été déjà transmis dans les bureaux de la Mairie.

E. Les 13, 14 et 21 avril, la Ville fait convoquer le syndic à assister aux réunions des membres de la commission des tramways, réunions qui n'ont pu avoir lieu, la commission n'étant représentée que par un seul de ses membres.

F. Le 5 mai, M. le Directeur des travaux municipaux fait parvenir au Syndic le projet de la convention à intervenir entre la Ville et l'Administration syndicale.

G. Le 7 mai, le syndic soumet à la ville les conditions auxquelles il peut souscrire pour établir, aux frais de la Compagnie, une double voie dans la rue de la Gare.

H. Et le 20 juin, le Maire informe le syndic que la ligne nouvelle devra, quant aux charges, être assimilée complètement aux autres lignes rétrocédées.

Or, comme les charges imposées ont été, en partie, la cause de la ruine de la Compagnie mise en faillite, le Syndic ne pouvait accepter des conditions qui eussent amené inévitablement la déconfiture de l'administration syndical.

C'est donc bien à tort, et à l'encontre de tout ce qui vient d'être démontré, que l'auteur de l'article de *Roubaix-Radical* a dit que le syndic (autorisé à exploiter par décision de l'assemblée générale des créanciers), ne pouvait prendre sur lui de construire la double voie de railways dans la rue de la Gare.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes biens sincères et cordiales salutations.

RUFFELET.

CHOSES ET AUTRES

Entre concierges :

— Est-ce vrai, madame Chapu, que votre fils Antoine a une fièvre ophicléide ?

— Non, madame Moulard, mais le cher enfant n'en vaut guère mieux. Voilà qu'il vient de lui pousser une Hippolyte dans le nez. Même que le docteur lui a ordonné du corail de potasse.

* * *

Scène de province.

On se met à table. Entrée de M. Hippolyte ?

— Vous avez dîné, mon cher Hippolyte ?

— Oui, madame.

— Quel dommage ! Une autre fois, je vous en prie...

Huit jours après. Même décor :

— Vous avez dîné, mon cher Hippolyte ?

— Non, madame.

— Comme vous avez tort de dîner si tard : vous vous abîmez l'estomac !

ADJUDICATION ADMINISTRATIVE ET OFFICIELLES.

— Somme : Maison Cozette, à Amiens. — Le samedi 21 juillet, à 3 heures. — Fourniture de toiles décaties pour le service des draps de linge reconnues nécessaires pour 1883.

Toile crémée pour chemises. — 1er lot : 3,740 m. de 0 m. 80 de largeur. — 200 m. de 1 m. 20 de larg. — 700 m. de 0 m. 70 de larg. — 450 m. de 1 m. 10 de larg. — 220 m. de 0 m. 90 de larg.

Toile crémée pour draps. — 2e lot : 3,624 m. de 0 m. 90 de largeur. — 120 m. de 0 m. 70 de largeur. — Renseignements à la maison Cozette.

Hospices d'Amiens : Le vendredi 3 août.

Toile blanche, toile écrue, toile crémée, toile grise, coutil, toile à carreaux, drap noir et gris, mérinos noir, molleton, vestipoline, flanelle, calicot, coton croisé, toile de coton, cotonnade, toile de Vichy, indienne, mouchoirs de poche et de cou, cravates, couvertures et langes de laine, laine pour bas, bas de laine. — Renseignements au secrétariat de l'administration, à l'hospice St-Cheries.

Ministère de la marine. — Brest, le 12 juillet. — Tissus et étoffes divers. — Lorient, le 11 juillet. — Drin torqué et laine blanche pour matelas. — Dép. 600 fr. — Caut., 1,200 fr.

Ministère de la guerre. — Paris. Service de l'habillement. — Le vendredi 20 juillet, à 2 h. 300,000 ceintures de flanelle.

Le public est admis à prendre connaissance du cahier des charges et du modèle-type dans les magasins administratifs de l'habillement et de l'intérieur, et dans ceux des places d'Alger, d'Oran et de Philippeville.

Subsistances militaires. — Lille, 11 juillet. — Blé dur et blé tendre. Foin, paille, avoine.

A la sous-intendance militaire de la Goulette. — Corps d'occupation de Tunisie. — Service de l'habillement et du campement.

Le samedi 21 juillet 1883, à 2 heures. — *Fourniture de :*

20,000 ceintures en tissu de laine cramoisie en 4 lots.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS. — NORD. — Bureau de bienfaisance de Douai. — Le 20 juin. — Fourniture de 200 mètres de molleton pour jupons, 500 mètres toile pour chemises, 200 couvertures en laine, 100 mètres de flanelle, 1,000 mètres de paillasse.

1° 200 mètres molleton, adjugés à M. Farlins, rue de la Cloche, au prix de 1 fr. 24 le mètre ;

2° 400 mètres toile blanche, adjugés à M. Scuifort, rue de Bellaing, au prix de 1 fr. le mètre ;

3° 200 couvertures, adjugées à M. Scuifort, rue de Bellaing, au prix de 4 fr. 60 ;

4° 100 mètres flanelle écrue, adjugés à M. Bertiaux, rue de la Mairie, au prix de 1 fr. 40 ;

5° 1,000 mètres toile à paillasses, adjugés à M. Farlne, rue de la Cloche.

BELGIQUE. — Le 24 juillet, à 3 heures, à l'Hôtel-de-Ville, à Tournai, reconstruction des bâtiments formant les galeries de l'ancienne Halle aux draps, fr. 68,914.18.

— 19 juin. — A l'Hôtel-de-Ville à Tournai, travaux de parachèvement du tir à la cible, fr. 44,400 :

MM. J. Hennebicq, à Tournai, fr. 49,800 ; A. Vandeghen, à Tournai, fr. 50,180 ; A. Biltresse, à Leuze, fr. 51,000.

La fortune vient en dormant et plus sûrement en achetant pour dix francs, à la Grande Maison de Parapluies de Lille. L'on reçoit, jusqu'à fin courant, un billet de la Loterie lilloise, 600,000 fr. de lots, tirage irrévocable 15 septembre. 10304

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service particulier*)

Le comte de Chambord

Neustad, 10 juillet, 10 h. m.

Le comte de Chambord n'a presque pas dormi. Sa faiblesse est extrême.

Le choléra en Egypte

Paris, 10 juillet.

On mande d'Alexandrie qu'on a constaté hier 52 décès cholériques à Damiette, 96 à Mansourah, 17 à Saranoud.

Le Congrès scientifique des Institutions de prévoyance

Le Congrès scientifique des Institutions de prévoyance s'est ouvert hier au Trocadéro, sous la présidence de M. Léon Say, qui a constaté l'action et le progrès de ce congrès depuis 1878.

Le Congrès traitera aujourd'hui des services d'épargne.

M. de Lesseps

Londres, 10 juillet.

M. Ferdinand de Lesseps est reparti hier soir pour Paris.

Le canal de Suez

Londres, 10 juillet.

Le *Daily-News* croit que les négociations entre la Compagnie de Suez et le gouvernement anglais seront résolues d'une manière satisfaisante pour la France et de l'Angleterre.

La question la plus difficile sera la réduction des tarifs du canal.

Le *Times* dit que si une nouvelle concession est donnée pour l'amélioration du canal de Suez, elle sera donnée en fait par le gouvernement britannique.

Il ajoute que le gouvernement ne doit rien négliger pour protéger les intérêts britanniques en Egypte, et s'il n'obtient pas de M. de Lesseps ce qu'il désire, il doit atteindre le même but par d'autres moyens.

Les envoyés malgaches

Londres, 10 juillet.

Les envoyés malgaches se sont embarqués hier à Liverpool, pour l'île Maurice.

Une émeute à l'île de Crète

Londres, 10 juillet.

Le *Daily-News* reçoit de Varna une dépêche annonçant qu'il règne une grande agitation à l'île de Crète, par suite du refus des habitants de payer les impôts.

Une émeute a éclaté à Spahia.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du mardi 10 juillet 1883.

Présidence de M. LE ROYER

La séance est ouverte à 3 heures.

La protection des enfants

Le Sénat aborde la suite de la 2e délibération : 1° sur la proposition de loi de M. Théophile Roussel et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet la protection des enfants abandonnés, délaissés ou maltraités ; 2° sur le projet de loi sur la protection de l'enfance.

Le Sénat adopte plusieurs articles réservés et l'ensemble du projet.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier)

Séance du mardi 10 juillet

Présidence de M. BRISSON,

La séance est ouverte à 2 heures.

La question du Tonkin

M. GRANET adresse une interpellation au gouvernement sur le Tonkin.

Il voudrait connaître jusqu'où peuvent aller les sacrifices demandés au pays. S'il ne s'agit que de poursuivre une réparation, le Parlement ne refusera pas les ressources nécessaires ; s'il s'agit d'une conquête, l'orateur ne suivra pas le gouvernement.

L'orateur demande au gouvernement de ne pas s'engager au-delà d'une certaine limite sans consulter la Chambre.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry monpriez :

Havre, 10 juillet.

Ventes 220 b. Marché soutenu.

Liverpool, 10 juillet.

Ventes 10,000 b. Marché raidissant.

New-York, 10 juillet.

Middling Upland, 10 3/16.

Recettes aux Etats-Unis 2,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 3/4, à Savannah 9 3/4.

LAINES

Bordeaux, 6 juillet.

Peaux de moutons : On a vendu 13 balles Buenos-Aires, à fr. 170, 20 balles dito, à fr. 165. Le tout les 100 kil.

Laines : Il a été réalisé 350 balles laine d'Espagne noire d'agneaux, à prix non divulgués.

MÉTALLURGIE

Charleroi, 7 juillet.

S'il faut se baser sur le relevé de nos importations pendant les 3 premiers mois de 1883, on constate une amélioration notable pour le mois de mai, le dernier de la série. Nos industriels sont généralement d'accord, d'ailleurs, pour reconnaître que l'allure est meilleure et la demande plus forte.

Charbons

Le marché garde une fermeté singulière eu égard à l'époque de l'année que nous traversons. Il n'est pas jusqu'aux qualités pour foyers domestiques qui n'est une vogue tout à fait anormale.

Aussi n'est-il pas étonnant que les tentatives à la baisse restent vaines, quoi qu'il en soit de la dépréciation des prix du coke et des fines grasses.

Les charbons maigres ont une excellente situation.

Verreries

Les prix tendent à se relever sous l'influence de la demande. D'après la *Revue industrielle* ou cots : les coarses 27/ ; 2e 29 et 3e 35/. Les bonnes marques obtiennent même davantage.

Le Comité serait à la veille de s'occuper d'une importante question : la création d'apprentis-verriers.

Il est certain que l'excessive rareté des ouvriers verriers rend très onéreux le prix de la main-d'œuvre et par suite le prix de revient.

Liége, 8 juillet.

Dans le tableau publié hier, les 2 dernières colonnes doivent s'entendre comme étant le mouvement (en tonnes) depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mai des années 1882 et 1883.

COTONS

Rouen, 7 juillet.

Tissus et filés : Nous n'avons pas de changement important à signaler cette semaine ; cependant, il paraissait y avoir un peu plus d'étrangers que la semaine dernière ; le retard dans la demande peut bien provenir de la baisse de la matière première, qui empêche les acheteurs de se charger de marchandises ; mais fort heureusement, la consommation marche toujours. Ce n'est donc qu'une transformation dans la manière d'opérer des acheteurs, et le résultat est le même pour tous nos industriels, qui auraient peut-être besoin d'un petit mouvement de hausse afin d'obtenir des prix un peu plus rémunérateurs.

Les étrangers qui nous visitent en ce moment paraissent s'occuper plus particulièrement de l'article pour meuble, qui est toujours en grande faveur.

Le tissage à la main est en plein chômage et n'a pas encore reçu de commission : mais son petit stock lui permet d'attendre avec confiance le moment des achats.

Quant aux tisseurs qui font la belle marchandise écrus et teinte, ils sont toujours très occupés : les ordres sont nombreux, et plusieurs refusent de s'engager au-delà de la fin de l'année, parce qu'ils espèrent pouvoir obtenir une amélioration dans les prix de vente, qui ne sont pas assez élevés.

L'abondance du coton en laine et l'annonce d'une belle récolte pèsent beaucoup sur tous les marchés cotonniers, aussi bien chez nous qu'à l'étranger. Seulement cet état de choses n'atteint pas précisément la filature, qui écoule régulièrement une bonne partie de ses produits, tout en maintenant ses prix.

Mulhouse, 5 juillet.

TISSUS de cotons : Marché sans changement. Dans toutes les branches il règne un grand calme. Prix invariablement nominaux. Calicot 3/4 18 à 16 26 c., dito 3/4 18, 27 1/2 c., dito 3/4 20, 29 1/2 c., dito 3/4 20-20 30 1/2 à 31 c., dito 3/4 21-21, 33 c., dito 3/4 34, 35 1/2 c., Croftons 3/4 16 kil. 30 c.

FILES de cotons : Un peu moins recherchés, toutefois les prix restent fermes, la plupart des filateurs ayant encore du travail provenant de commandes antérieures. Chaîne pur Louisiane 29 fr. 2,55 à 2,65, dito 31 fr. 2,75 à 2,86, trame 37 fr. 2,65 à 2,75, dito 41 fr. 2,85 à 2,96 par kilo franco Mulhouse 2 0/3 à 30 jours.

PARIS, 10 juillet. — *Huile de colza* : courant 88 75 août 77 50, 4 derniers 76 50, 4 premiers 76 75. — *Huile de lin* : courant 58 25, août 57 .., 4 derniers 58 25, 4 premiers 58 75. — *Spiritueux* : courant 48 25, août 49 ..., 4 derniers 49 10, 4 premiers 50 25. — *Sucres bruts* 88 degrés disponible 52 50 à 52 75. — *Sucres bruts n° 3* : courant 60 50, août 60 75, septembre 60 75, 4 d'octobre 59 50. — *Sucres raffinés* : 104 à 106 ... — *Farines 9 marques* : courant 55 25, août 55 75, septembre-octobre . . . 4 derniers 57 10. — *Marque Corseul* : 59 ... — *Blés* : courant 24 50, août 25 ..., septembre-octobre . . . 4 derniers 26 25. — *Seigles* : courant 16 50, août 18 75, septembre-octobre .. ..., 4 derniers 17 ...

LILLE, 10 juil. — Sucre indigène 88 degrés cours off. .. ... Id. n° 7 à 9 .. .. Id. en pains à k. n° 1, 108 50 Sucre numéro 3, ... Id. indigène n° 3 .. .. 326 betteraves disponibles .... Id. courant .. .. Id. Grains disponibles .. .. Id. fin 1re qual. dispon. .... Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible 48 50, d. à livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. 4 d'été .. .. Id. 4 derniers .. .. Id. prochain .....

Marché aux huiles de Lille

Cours précédents

	Huiles l'hectolitre	Grains l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	80 .. à	20 .. à 26 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	85	.. ..	.. ..